CERCLE CULTUREL DES மொழி தப்பினவன்

வழி தப்பினவன்

PONDICHERIENS புதுச்சேரியர் கலை மன்ற

Lettre du

மடல்

Rédaction: M.Gobalakichenane

22 Villa Boissière, 91400 Orsay, France

Email: ggobal@yahoo.com

ISSN 1273-1048

Mars 2015

Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde exfrançaise: Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)

Une lettre centenaire de Bâradiyâr

Dans la LCCP no.30, nous avons publié une lettre de Bâradiyâr au jeune Nellaïyappar. En mémoire de la Journée Internationale de la Langue Maternelle (le 21 février), nous publions maintenant une autre lettre du 19 juillet 1915 écrite de Pondichéry au même. Bâradiyâr, connu comme poète, était aussi journaliste, écrivain et traducteur.

Dans cette lettre, quel amour pour le tamoul! Quelle fougue! Quelle envie de voir cette langue s'améliorer, exprimée il y a cent ans ! Bâradiyâr souhaitait que des traductions de grandes œuvres étrangères soient publiées en tamoul et que les chefs-d'œuvre de cette langue soient traduits dans d'autres langues pour les faire mieux connaître.

Le monde occidental qui n'a découvert tardivement les Tamouls qu'à travers les événements du Sri Lanka ne réalise pas qu'il s'agit d'une langue parlée par environ 78 Millions (dont 72 M dans l'Union indienne - en France, on est 66 M pour comparaison -). A part quelques universitaires, il ignore sa richesse. L'Etat du 'Tamilnadu' qui gagnerait à être baptisé 'Thamizhnaadu' fait partie de l'Union indienne comme la France de l'Union européenne. Les Britanniques ayant administré les deux tiers du sous-continent indien ont légué le pouvoir aux politiciens du Congrès (dont Gandhi avait cependant souhaité la dissolution après 1947) qui ne fut pas le seul parti à avoir œuvré pour l'indépendance. Les rares érudits britanniques et français en tamoul, comme F.Whyte Ellis (1777-1819) et Edouard Ariel (1818-1854) ont eu une vie trop courte et les efforts de leurs successeurs comme G.U.Pope et J.Vinson sont restés insuffisants à faire comprendre le caractère unique de cette littérature classique tamoule laïque.

M.Gobalakichenane

ஹா! உனக்கு இந்தி, மராட்டி முதலிய பாஷைகள் வடநாட்டு தெரிந்திருந்து, பாஷைப் பத்திரிகைகள் என்ன

பெற்றுள்ளன புதுமை என்பதை தெரி<u>ந்து</u>கொள்ள முடியுமானால் தமிழ் நாட்டிற்கு எத்தனை நன்மை உண்டாகும் ! தமிழ், தமிழ், தமிழ் எப்போதும் தமிழை என்று வளர்ப்பதே கடமையாகக் கொள்க. ஆனால் புதிய புதிய செய்தி, புதிய புகிய யோசனை, புகிய புதிய உண்மை, புதிய புதிய இன்பம் தமிழில் ஏறிக்கொண்டே போக வேண்டும்.

'Ah! Si seulement, connaissant le hindi, அந்தப் le marathi et d'autres langues du Nord de அற்பு தமான l'Inde, tu pouvais te rendre compte à quel point நேரிடத் leurs publications ont su se renouveler avec

> talent, cela pourrait tellement apporter à la langue tamoule. Aie toujours comme idée fixe d'œuvrer pour le tamoul. Tamoul, tamoul, tamoul. Mais il faut sans cesse y insuffler de nouvelles informations, de nouveaux réflexions, de nouvelles réalités, et partant, de nouvelles sources de plaisir.



தம்பி, நான் ஏது செய்வேனடா ? தமிழை விட மற்றொரு பாஷை சுகமாக இருப்பதைப் பார்க்கு மீபோ<u>கு</u> எனக்கு வருத்தம் உண்டாகின்றது. தமிழனைவிட மற்றொரு ஜா தி யான**்** அறிவிலும் வலிமையிலும் உயர்ந்திருப்பது எனக்கு ஸம்மதமில்லை. தமிழச்சியைக் காட்டிலும் மற்றொரு ஜாதிக்காரி அழகாயிருப்பதைக் கண்டால் என் மனம் புண்படுகின்றது.

Cher petit frère, que puis-je y faire ? Cela me peine de voir une autre langue que le tamoul s'épanouir davantage. J'ai du mal à accepter qu'un autre qu'un Tamoul soit plus intelligent ou plus capable. Et mon cœur est blessé lorsqu'une jeune fille d'une autre nation est jugée plus jolie qu'une jeune Tamoule.'

> Extrait d'une lettre de Bâradiyâr à Nellaïyappar (trad.Cavery Gobalakichenane-Ostyn)

பாரதியார் நெல்லையப்பருக்கு எழுதிய கடிதத்தின் பகுதி

Le vol du pavillon national à Pondichéry en 1792

G. Jouveau-Dubreuil clama fort que 'la vraie gloire de Pondichéry est non pas seulement d'avoir été la capitale de Dupleix, mais aussi et surtout d'avoir été la seule ville d'Asie où les idées de la Révolution française ont été exportées et appliquées en même temps qu'en France', relève J.Renault (cf.LCCP no.39).

Mais, ce ne fut pas sans difficultés. Marguerite Labernadie qui a publié en 1930 'La Révolution et les Etablissements français dans l'Inde' rappelle plusieurs remous ayant eu lieu pendant cette période très mouvementée de mars 1790 à août 1793, dont l'affaire du vol du pavillon national qui a secoué la population 'blanche' en 1792. **Ces événements sont également rapportés par Vîrânâicker II dans son Journal tamoul** qui va de 1778 à 1792. Nous en donnons ci-dessous la traduction de quelques extraits (pp.261-266).

1970 Francisco de la control d

«Le 5 février (1792) - taï 26

La nuit dernière, quelqu'un avait grimpé sur le mât du pavillon et, après avoir déchiré le pavillon, en avait emporté la moitié. *Mr.le chr Defresne*(1) convoqua donc les officiers supérieurs des militaires au gouvernement et s'en entretint avec eux.

Le 12 (février 1792) - mâci 4

On annonça aujourd'hui qu'une récompense de cent pagodes serait offerte à ceux qui aideraient à trouver les noms des voleurs du 5 février sur le mât et l'on colla partout des affiches.

Le 13 (février 1792)

On plaça six soldats en garde autour du mât et une tente fut aussi installée. L'ordre fut donné de tirer sur quiconque qui serait aperçu près du mât du pavillon après dix heures du soir.

Le 18 février (1792) - mâci 10, samedi

Voici les nouvelles du *Conseil supérieur* d'aujourd'hui : Comme expliqué plus haut, on avait annoncé l'offre d'une récompense de cent pagodes à ceux qui dénonceraient l'auteur de l'enlèvement du pavillon. Suite à cela, Periyanna(2) nayinard et son oncle Coumarappa nayinard(3) rapportèrent au Maire, M.Civrac(4), que selon les dires du paria nommé Sôlaï et de la métisse Marianna, les officiers militaires en seraient responsables. Le Maire l'écrivit à M.Fouquereaux et cette information fut portée à la connaissance de M. Defresne.

M. Defresne arriva au Conseil et, convoquant là tous les officiers de l'armée, leur annonça la dite nouvelle ; ceux-ci furent furieux et jurèrent, le sabre au clair, qu'ils n'avaient pas fait cela et qu'ils n'en avaient pas l'intention. Ils exigèrent avec colère que les diffamateurs devaient en apporter des preuves et que, dans le cas contraire, ils ne les laisseraient pas impunis. Quand on le demanda à M.Civrac, celui-ci répondit qu'il avait seulement rapporté ce qu'avait dit le nayinard. Aussi, le Conseil décida-t-il de mener une enquête approfondie et se dispersa.

Le 1er mars (1792) - mâci 22

Comme il avait été décidé qu'aujourd'hui le Conseil prendrait des décisions sur l'affaire du pavillon, on y examina l'*interrogatoire* remis par les conseillers sur les événements ayant eu lieu à partir du 18 du mois dernier jusqu'à aujourd'hui ; et les personnes suivantes furent déclarées coupables. Le Conseil supérieur arrêta que l'enquête serait approfondie encore et qu'en attendant, Periyanna nayinard était révoqué de son poste. Sri Rassagôbâl naicker (5) était nommé à ce poste et Periyanna nayinard, son oncle Coumarappa nayinard et la métisse Marianna seraient mis en prison tous les trois jusqu'à la fin de l'enquête judiciaire. Ainsi, Periyanna nayinard, Coumarappa nayinard et Marianna furent envoyés les trois en prison.

Le 19 (mars 1792) - panguni 10

Rassagôbâl nâicker ayant demandé aujourd'hui la grâce pour Periyanna nayinard qui était souffrant dans la cellule, Monsieur Fouqueraux ordonna qu'il fût assigné à résidence.

Le 4 avril (1792) - panguni 24, mercredi

Ce matin, Periyanna nayinard assigné à résidence fut de nouveau mis en prison.

M. Defresne, Mottet et les autres conseillers se réunirent à neuf heures. Tous les officiers militaires arrivèrent aussi. On lut à haute voix les rapports des interrogatoires faits séparément auprès de Periyanna nayinard, Coumarappa nayinard, Marianna et Solaï qui étaient en prison.

Puis, on lut et discuta jusqu'à une heure le *réquisitoir(e) du procureur du roy* rédigé par M.Fouqueraux. Et voici ce qui y était écrit, en fin de compte :

En s'appuyant sur les affirmations de Coumarappa nayinard, Periyanna nayinard était allé les annoncer à M.Civrac ; et celui-ci ayant écrit à M.Defresne que le délit avait été commis par des militaires, il y eut autant de confusions dangereuses. Le nayinard et Civrac n'auraient pas dû le proclamer de suite et ce dernier a commis une faute grave en l'annonçant à M.Defresne. Coumarappa nayinard avait commis une faute grave en demandant à la métisse Marianna d'insinuer que ce sont les officiers qui avaient déchiré le pavillon et en lui disant qu'on lui offrirait cent pagodes.

Et toutes les fautes étant imputables à Coumarappa nayinard, il fallait donc le punir. D'autres détails étaient également précisés. Quand M.Fouquereaux eut fini son discours, les conseillers quittèrent la salle pour aller délibérer à huis-clos. Puis, ils revinrent et s'assirent pour lire l'arrêté. Le nommé Coumarappa nayinard devait être convoqué à la Compagnie et il devait demander respectueusement à genoux de pardonner la faute commise, de le protéger et de bien vouloir oublier cette affaire. M.Fouquereaux le dit à Maridaspillai(6) qui le répéta (en tamoul) au coupable. Celuici pria ainsi tous de le pardonner. L'arrêt précisait que, si le nommé Coumarappa nayinard était impliqué dans de nouvelles affaires, il subirait des châtiments corporels et que, ceci étant la première fois, on lui accordait le pardon. Coumarappa nayinard devra supporter tous les frais occasionnés par cette affaire depuis le début jusqu'à la fin. On ordonna de libérer Periyanna nayinard et Marianna qui étaient en prison.

Tous les détails précédents furent publiés pour être portés à la connaissance du public. On décida que le jugement serait affiché partout, en français et en tamoul.

Si l'on devait donner tous les détails de cette affaire, du début à la fin, dix feuilles de papier ne suffiraient pas. Aussi, en a-t-on donné le résumé.

Le 5 (avril 1792)

Dans l'ordonnance envoyée aujourd'hui par M.Fouquereaux à M.Rassagôbâl naicker, il était stipulé qu'on devait recouvrer sans faute de Coumarappa nayinard la somme de cent pagodes et la lui remettre. En cas de refus, Coumarappa nayinard devait être remis en prison. Comme il ne lui était pas possible de payer tout de suite le montant total, il obtint auprès de Fouquereaux un délai de huit jours.

Le 16 avril 1792 - (l'an) paridâbi, cittiraï 7

M.Fouquereaux écrivit aujourd'hui aux conseillers municipaux de reprendre Periyanna nayinard à son ancien poste.»

Ajoutons qu'Edmond Gaudart a publié, en 1937, 'La criminalité dans les Comptoirs français de l'Inde au XVIIIème siècle' dans laquelle il a rédigé l'excellente notice no.233, basée sur un épais dossier de 45 pièces, résumant les détails de l'affaire (pp.530-544). Les dates relevées correspondent parfaitement à celles données par Vîrânaicker II. M.Labernadie qui a vécu à Pondichéry pouvait également connaître l'existence du dossier complet alors conservé aux Archives de cette ville.



⁽¹⁾ Tel quel dans le manuscrit de Vîrânaicker II (on trouve aussi ailleurs 'de Fresne'); les expressions françaises utilisées par lui dans le texte tamoul sont données en italique.

⁽²⁾ Désigné sous le nom de Tirouvambalom par E.Gaudart.

⁽³⁾ Le mot 'naïnard' désigne la 'sous-caste' dans la société tamoule ; il est repris dans 'second naïnard' pour désigner 'l'adjoint au chef de police locale', poste occupé par les aïeux de Vîrânaicker II.

⁽⁴⁾ Qui a succédé à Pierre Coulon, premier Maire de Pondichéry.

⁽⁵⁾ Père de Vîrânaicker II.

L'effondrement de la Mairie de Pondichéry ou un Franco-Pondichérien indigné

Le 28 Novembre dernier, l'Hôtel de Ville de Pondichéry communément appelé 'Mairie' s'est effondré. La raison invoquée fut la saison de forte pluie (mousson d'hiver sur la côte de Coromandel). Mais, pour avoir régulièrement visité cette ville de notre naissance, nous devons admettre que les monuments anciens étaient en général très mal entretenus depuis le transfert 'de facto' du 1^{er} novembre 1954. Ils constituaient pourtant l'attrait de cette ville pour les nombreux touristes étrangers venant là pour son caractère singulier et exceptionnel par comparaison avec les Indes ex-britanniques.

Construit à la fin du Second Empire, vers 1870, la 'Mairie' est un lieu hautement historique qui avait vu les nombreuses délibérations du Conseil municipal. La première Chambre Municipale date de 1790 (cf. aussi LCCP no.39) et non depuis 1870, comme semblent rappeler certains articles parus après cet événement catastrophique.





La Mairie en Décembre 2014 (photos M.G)

Au rez-de-chaussée étaient installés tous les bureaux de l'Etat-civil recevant le public et de très nombreuses familles y sont allées enregistrer les naissances, mariages et décès de leurs familles, ainsi que les 'actes de renonciation' (cf. LCCP no.36). Les archives innombrables avaient été jetées en vrac sous l'escalier en marbre conduisant au premier étage. C'est ainsi que l'on perd les traces – même récentes – des faits marquants des familles, ce qui ne désespère guère les 'Indiens' ou les Pondichériens d'adoption venus s'y installer très nombreux depuis 1954, mais qui indigne légitimement les anciens Pondichériens 'de souche'.

Arrivé au premier étage par cet escalier de style classique français, on pouvait imaginer les importantes réunions et les discours historiques. Au temps des Français, le bal du 14 juillet avait lieu dans ce grand salon richement décoré, sur un parquet en bois. Les portraits et tableaux accrochés au mur changeaient selon les manifestations. Après un portrait de Gandhi, 'père de l'Inde', c'est celui de Rabindranath Tagore qui était accroché durant l'été 2014 (probablement depuis la célébration du 150ème anniversaire en 2011 ou du centenaire du Prix Nobel 2013).

C'est là aussi que Nehru avait fait un important discours lors de la réception organisée par le Maire en son honneur en janvier 1955, après le transfert 'de facto'.

Les projets de réhabilitation avec INTACH qui n'hésite pas à défigurer la ville avec les aides financières venant de Delhi et d'ailleurs n'y ont pas été réalisé suffisamment tôt. Les fonds semblent dilapidés, sans parler des corruptions généralisées.

Les 'admirateurs' de l'Union indienne en tant que pays émergent (qui ne vont jamais à la campagne ou dans les quartiers de la ville dite 'noire', car ils sont intéressés surtout et seulement par l'énorme marché de





Etat du premier étage en août 2014

300 M de classes riches et assez riches, négligeant plusieurs autres centaines de millions de pauvres et très pauvres) devraient penser aux conséquences désastreuses de l'indianisation (certains disent même (h)indianisation!) qui a cours depuis plus de soixante ans, malgré qu'on se gargarise encore de l'expression de Nehru de 'fenêtre ouverte de la France'.

Linguistiquement parlant, alors qu'on se lamente de la disparition des langues dans le monde (le 21 février dernier était la Journée internationale de la Langue Maternelle), on déplore également la lente disparition des langues et dialectes régionaux dans ce sous-continent indien.

M.Gobalakichenane